



DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 21 mars 2024

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 mars 2024**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme HERDUAL), LAFOURCADE (a procuration pour M. DARRIBEYROS), Mme REBECHÉ (a procuration pour M. MAULNY), M. GOSSELIN, Mmes COURROS (a procuration pour Mme THIEBLIN), ZELLER (a procuration pour Mme PARTOUCHE-SEBBAN), M. BRUEY, Mmes CHAPUIS, LAPORTE (a procuration pour M. DAUBA), MM. DELAS (a procuration pour Mme GARBAY), FAUVEL (a procuration pour Mme GORGES-LANDES), Mme DEGOS (a procuration pour Mme GARRIDO), MM. LAMOTHE, DUBOS.

Étaient excusés : M. DARRIBEYROS (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme THIEBLIN (a donné procuration à Mme COURROS), M. DAUBA (a donné procuration à Mme LAPORTE), Mme GARBAY (a donné procuration à M. DELAS), M. MAULNY (a donné procuration à Mme REBECHÉ), Mmes PARTOUCHE-SEBBAN (a donné procuration à Mme ZELLER), HERDUAL (a donné procuration à M. BROQUÈRES), GORGES-LANDES (a donné procuration à M. FAUVEL), GARRIDO (a donné procuration à Mme DEGOS).

Un scrutin a eu lieu, Mme COURROS a été élu(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B

Délibération n°3

DELIBERATION

Rapporteur : M. LAFOURCADE

Objet : Budget principal commune de Tartas – Approbation du compte Administratif 2023

Au terme de l'exercice 2023, les résultats du compte administratif de la VILLE de TARTAS, conformes au Compte de gestion 2023 de Madame la Trésorière municipale, s'établissent à :

Dépenses 2023 de fonctionnement réalisées : 3 706 889.47 €

Recettes 2023 de fonctionnement réalisées : 4 298 510.74 €

Excédent de fonctionnement de n-1 repris en 2022 : 311 866.12 €

Résultat de clôture 2023 de fonctionnement : **591 621.27 €**

Dépenses 2023 d'investissement réalisées : 2 029 231.46 €

Recettes 2023 d'investissement réalisées : 1 773 932.80€

Besoin sur investissement soit : - 255 298.66 €

Restes à réaliser fin 2023 d'investissement Dépenses : 545 792.54 €

Restes à réaliser fin 2023 d'investissement Recettes : 549 174.65 €

Excédent sur restes à réaliser : 3 382.11 €

Besoin global sur investissement (réalisé et restes à réaliser) **251 916.55 €**

Soit pour 2024 un montant de 339 704.72 €

(Annexe : Rapport de présentation du CA 2023 à cet envoi en pièce annexe avec éléments maquette comptable officielle)

Il est précisé que M. le Maire se retire et ne participe pas au Vote.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

réuni sous la présidence de

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	2 911 298,69
	Réalisé :	2 029 231,46
	Reste à réaliser :	545 792,54

Recettes	Prévu :	2 911 298,69
	Réalisé :	1 773 932,80
	Reste à réaliser :	549 174,65

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	4 368 300,00
	Réalisé :	3 706 889,47
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	4 368 300,00
	Réalisé :	4 298 510,74
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-255 298,66
Fonctionnement :	591 621,27
Résultat global :	336 322,61

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire de Tartas s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le Maire de Tartas et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

DOCUMENT DE TRAVAIL au CONSEIL MUNICIPAL –NOTE CA - MARS 2024

Au terme d'une année budgétaire, il convient de faire un point sur les comptes de l'année passée. Cette note présente en ce début d'année 2024, une synthèse des comptes de l'année 2023 pour les différents budgets de la commune de TARTAS, à savoir :

- Budget annexe CCAS
- Budget annexe REGIE des FETES et ANIMATIONS
- Budget principal de la Commune de TARTAS

BUDGET CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE

BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE FETES ET ANIMATIONS

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE TARTAS

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE CA 2023 et Perspectives 2024 **(INFORMATION – COMMUNICATION)**

Déroulement et Examen des comptes de l'année 2023

L'année 2023, différentes réunions se sont déroulées pour le bon fonctionnement du CCAS, dont trois conseils d'administration (23 février, 28 juin, 29 novembre).

Sur l'année 2023, on ne note pas d'évènements majeurs.

- Le plan canicule a été déclenché sur une courte période du mois d'août.
- La manifestation Octobre Rose a été coordonnée par le CCAS en lien avec les associations.

Tout au long de l'année, le service du CCAS a fait un point régulier sur la tenue du fichier des personnes vulnérables, du fichier du plan canicule, et selon les périodes ou évènements en lien avec le CIAS ou les services de l'état, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des personnes âgées, handicapées ou en difficulté.

A l'initiative du CIAS, un nouveau service a été mis en place, le « TUS » (transport d'utilité SOCIALE). Ce mode de transport individuel, a profité à des tarusates inscrits sur le registre des personnes vulnérables, et le CCAS en a fait le suivi.

Le budget 2023, présenté et délibéré le 23 février, a montré un niveau de dépenses de 12 142.04 €, pour des recettes de l'exercice de 11 199.72 € auxquelles s'ajoute l'excédent reporté de 2022 d'un montant de 26 148.93 €.

Au terme de l'exercice 2023, les écritures du compte administratif tenues par l'ordonnateur, sont conformes à celles du compte de gestion, tenues par les services de la DGFIP (trésorerie de TARTAS). L'excédent de clôture qui pourra être repris en 2024, s'élève à un montant de **25 206.61 €** pour 26 148.93 € l'an passé. On peut donc mesurer une bonne tenue des comptes.

Parmi les dépenses exceptionnelles de 2023, on note un montant de 1 942,30 € correspondant à une expertise sur maison menaçant péril.

En conclusion, l'année 2023, qui s'inscrit dans la continuité des exercices précédents d'un point de vue comptable, a cependant été marquée pour les services municipaux et notamment l'agent instructeur, d'une attention particulière auprès des personnes vulnérables et l'accompagnement dans les démarches pour la mise en place du « TUS », les dossiers de demandes de logements HLM, et dossiers d'aide sociale.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



CCAS TARTAS - CCAS TARTAS - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	4 158,37	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 105,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	3 788,86	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	10 000,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	4 194,81	75 Autres produits de gestion courante (1)	94,72
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	12 142,04	Total recettes de gestion des services	11 199,72
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 12 142,04	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 11 199,72

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	12 142,04	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	11 199,72
---	----------------	------------------	---	----------------	------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	26 148,93

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	12 142,04	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	37 348,65
---	--------------------	------------------	---	---------------------	------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	25 206,61
--	------------------

Perspectives année 2024

le budget 2024 devrait s'établir sur une masse de recettes et dépenses d'un montant d'un peu plus de 35 600 €, en ce compris la subvention du budget principal d'un montant de 10 000 €. En dépenses, outre les charges courantes et administratives, le chapitre 65 d'aides et secours sera doté d'un montant de 19 100 € permettant le maintien des aides ou imprévus.

Nb : le conseil municipal est informé du CA du CCAS, qui est délibéré par son conseil d'administration.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



REGIE MUNICIPALE FETES et ANIMATIONS CA 2023 et Perspectives 2024

Déroulement et Examen des comptes de l'année 2024

L'année 2023, très belle année pour la régie des fêtes. Tout au long de l'année, différentes animations se sont déroulées, de bonne tenue, avec une forte fréquentation et un nouveau programme pour les fêtes locales du mois de juillet 2023.

Le budget préparé en conseil d'exploitation de la régie des fêtes et animations, et voté en conseil municipal le 14 avril 2023, a permis de concrétiser :

- Un montant de dépenses de **72 229.54 €**
- Pour des recettes de **93 775.89 €**, dont excédent de clôture de 2022 de 15 486.49 €.

Au terme de l'année 2023, le résultat disponible qui alimentera le budget 2024 s'élève à **21 546.35 €**

L'essentiel des activités de l'année 2023 a reposé essentiellement sur les animations :

- Carnaval,
- Fête du lac,
- Fête de la Musique,
- Fêtes locales,
- Jeudis d'été,
- Octobre ROSE
- Animations de fin d'année.

.../...



TARTAS - REGIE DES FETES ET ANIMATIONS - TARTAS - REGIE DES FETES ET ANIMATIONS - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	72 229,54	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 981,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	74 Dotations et participations (1)	75 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	308,40
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	72 229,54	Total recettes de gestion des services	78 289,40
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 72 229,54	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 78 289,40

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	72 229,54	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	78 289,40
---	----------------	------------------	---	----------------	------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	15 486,49

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	72 229,54	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	93 775,89
---	--------------------	------------------	---	---------------------	------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	21 546,35
--	------------------

Perspectives année 2024

L'année 2024 pourra voir la continuité des activités de la régie des fêtes, reposant sur un budget estimé à un peu plus de **106 000 €**.

Ces 106 000 € du budget pour 2024, comprendront une subvention de la commune de **85 000 €**, le solde étant couvert par l'excédent de 2023, pour 21 546.35 €, et des subventions éventuelles selon les animations proposées.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE TARTAS CA 2023 et Perspectives 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

1 - LES RESULTATS de l'EXERCICE 2023 – Budget principal de la commune de TARTAS

Le budget de l'exercice 2023 adopté le 14 avril dernier, visé en préfecture en suivant, a prévu une masse de dépenses et de recettes de fonctionnement à hauteur de 4 368 300 €, sans augmentation de la fiscalité pour les habitants de TARTAS.

A noter que sur l'exercice, la **section de fonctionnement** :

- Au niveau des charges de personnel, a enregistré la revalorisation de 1,5% du point d'indice des fonctionnaires au 1^{er} juillet, avec des effectifs renforcés tant sur le service EASA que sur le CTM. Au printemps, la mise en place du nouveau dispositif des pièces d'identité a enregistré
- le recrutement d'un agent, qui est aussi en appui du pôle accueil usagers et secrétariat urbanisme services techniques. On trouve aussi la nomination sur le dernier trimestre de 2023, du responsable de la Plaine des Sports au grade d'agent de maîtrise principal avec à la fois une montée en responsabilité depuis trois ans, et la prise en compte du nouveau fonctionnement du site avec l'ouverture du Terrain de football synthétique.
- Au chapitre des dépenses des services de cette même section, on note les augmentations liées à l'inflation impactant principalement les fournitures pour les activités des services au quotidien, le fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement, la restauration scolaire.
- L'année 2023 est aussi l'année de mise en œuvre des premières mesures liées à la « MAITRISE des ENERGIES » ; l'éclairage public a notamment vu des points supplémentaires ou des zones éteintes sur la fin de soirée, ce qui devrait montrer à terme des effets intéressants tout en veillant à laisser des axes principaux éclairés. On peut noter déjà des économies à hauteur de 18 %, sur les volumes consommés ce qui a permis de contenir certaines hausses tarifaires. Pour l'eau, un point a été fait sur les abonnements, et des petits travaux sur les sites pour diminuer les consommations d'eau. De même sur l'utilisation des véhicules municipaux, outre une meilleure organisation des chantiers, on note des consommations tenues. Un groupe de travail présentera sur l'année les éléments permettant de mesurer à la fois le suivi, les effets positifs que les points à améliorer.

La **section d'investissement** reposait essentiellement :

- D'une part sur des travaux, achats nouveaux et récurrents à hauteur de 200 000 € et,
- D'autre part d'un programme d'opérations importantes :
 - o Programme annuel voirie et trottoirs 120 000 €
 - o Continuité de travaux centre-ville « INDUSTRIE / OROPE / Place de l'HOPITAL »
 - o Aménagements, abords plaine des sports, dont terrain synthétique pour 1 350 000 €
 - o *avant dernière tranche Réseaux Voirie Centre-ville 2024-2026 JULES FERRY*

Le budget 2023 était proposé sans augmentation des Impôts, avec autofinancement et recours à l'emprunt. L'examen des comptes montre qu'un contrat d'emprunt a été signé à hauteur d'un montant de 650 000 €, dont 150 000 € figurent en tirage sur les restes à réaliser recettes à fin 2023.

Fonds de concours et subventions ont été aussi en appui des financements du budget investissement.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



1-1 Au terme de l'exercice 2023, les résultats (provisoires) se décomposent comme suit :

Fonctionnement		
Dépenses réalisées		3 706 889.47 €
Recettes réalisées		4 298 510.74 €
Résultat de fonctionnement :		591 621.27 €
Résultat besoin d'investissement :		- 255 298.66 €
Besoin sur Restes à réaliser :		3 382.11 €

Aussi, l'Excédent définitif pour le budget 2024 est estimé à 339 704.72 €

COMMUNE DE TARTAS - Principal - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 706 889,47	G 3 986 644,62
	Section d'investissement	B	2 005 138,38	H 1 773 932,80
		+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I 311 866,12
	Report en section d'investissement (001)	D	24 093,08	J 0,00
		(si déficit)		(si excédent)
		(si déficit)		(si excédent)
		=		=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	5 736 120,93	= G + H + I + J 6 072 443,54
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F	545 792,54	L 549 174,65
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	545 792,54	= K + L 549 174,65
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	3 706 889,47	= G + I + K 4 298 510,74
	Section d'investissement	= B + D + F	2 575 024,00	= H + J + L 2 323 107,45
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	6 281 913,47	= G + H + I + J + K + L 6 621 618,19

COMMUNE DE TARTAS - Principal - CA - 2023

III – ADOPTION DU CA							III		
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1		
Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement									
N° Opération	Libellé de l'opération	IP AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			2 460 205,61	1 601 083,53	545 792,54	313 329,54	6 920 577,33	0,00	1 601 083,53
9201	AMEN. BATIMENTS, ACQ MATERIEL & MOBILIER		337 581,60	248 998,33	37 983,13	50 600,14	4 235 391,78	0,00	248 998,33
9601	VOIRIE COMMUNALE		304 520,70	80 128,70	87 709,60	136 682,40	3 321 565,66	0,00	80 128,70
9913	INST.PLAINE SPORTS		1 392 206,00	1 024 995,65	319 941,88	47 268,47	1 626 793,71	0,00	1 024 995,65
9917	BATIMENTS ACCESSIBILITE		49 996,67	0,00	20 351,09	29 637,58	1 525 936,88	0,00	0,00
9921	EDUCATION JEUNESSE		60 519,45	27 536,40	17 922,82	15 060,23	509 272,49	0,00	27 536,40
9922	ROUTE DE LA FONTAINE		2 030,30	0,00	0,00	2 030,30	213 336,51	0,00	0,00
9929	TROTTOIRS VILLE		39 748,04	0,00	22 000,00	17 748,04	16 651,98	0,00	0,00
9931	PLAINE DES SPORTS VOIE DE CONTOURNEMENT		14 302,38	0,00	0,00	14 302,38	235 284,50	0,00	0,00
9932	HIBE CALMETTE OROPE INDUSTRIE J.FERRY		259 296,47	219 424,45	39 874,02	0,00	410 175,48	0,00	219 424,45

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



1-2 Pour mémoire résultats des exercices précédents :

Au terme de l'exercice ce qui participe au budget de l'exercice N+1 :

Libellé	Fin 2017	Fin 2018	Fin 2019	Fin 2020	Fin 2021	Fin 2022	Fin 2023
Excédent pour exercice N+1	668 826.29	530 948.95	399 654.69	472 547.66	392 983.31	311 866.12	339 704.72

Conclusion de l'exercice 2023 :

Au terme de l'exercice 2023, on note un maintien du résultat de fin d'exercice, 339 000 € pour un montant de 311 000 € à fin 2022. Globalement cela résulte d'une part, que la commune s'est vue retirer l'octroi du filet de sécurité (soit moins 90 000 € sur l'exercice prévisionnel de 2023, comme d'ailleurs quelques communes de France), mais aussi le non remboursement de 25 000 € au titre des recettes liées aux dépenses sur l'école privée des dernières années. Tenu compte de ces recettes en moins, le résultat aurait été supérieur de plus de 115 000 €.

1-3 Exécution au titre de la section d'investissement :

Libellé	En 2016	En 2018	En 2019	En 2020	En 2021	En 2022	En 2023
Montant réalisé	557 787	2 151 412	1 136 197	276 771	586 853	812 628	1 601 084
Restes à réaliser	417 006	852 967	431 112	562 928	991 040	790 205	545 793
Travaux Régie	51 708	53 843	16 162.99	23 476	29 094	7 202	16 334

En 2023, on note en INVESTISSEMENT REALISE, pour 1 601 084 €, essentiellement :

Essentiellement :

- le paiement du deuxième tracteur de la commune, ce qui conforte l'équipe fauchage et entretien des chemins communaux ou de la zone rurale
- des travaux de remplacement ou rénovation de menuiserie sur le groupe scolaire, le gymnase ou des locaux associatifs
- divers matériels pour les services techniques
- les travaux de confortement des berges d'OUS PINS terminés sur le début 2023
- Travaux de Voirie et Signalétique Voirie
- Travaux Forestiers
- Travaux SYDEC, dont extension EP Route Junca, et Extension EP Route Prabente
- Travaux, et Maîtrise d'œuvre Plaine des sport, terrain synthétique et matériels
- Parvis de l'espace ADOS
- Travaux de réseaux sur Calmette et Oropé

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



A fin 2023, un montant de restes à réaliser de 545 793 €, détaillés dans les pages suivantes, comprennent notamment :

- Travaux toiture bâtiment administratif
- Travaux bâtiment OUS PINS
- Travaux sonorisation salle polyvalente
- Travaux Eclairage Public quartier BALENTE
- Derniers travaux aménagement plaine des sports
- Matériels pour cuisines de l'ALSH
- Trottoirs voirie HIBE

Sur les restes à réaliser recettes de la fin d'exercice 2023, on trouve le solde d'emprunt de 150 000 €, et les soldes à rentrer fonds de concours et subventions.

COMMUNE DE TARTAS - Principal - CA - 2023

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A
Chapitre	Crédits ouverts (RP + CM + BAR N+1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 887 205,61	2 005 138,38	545 792,54	336 274,69	0,00	2 005 138,38
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 460 205,61	1 601 083,53	545 792,54	313 329,54	0,00	1 601 083,53
Total des dépenses d'équipement	2 466 205,61	1 607 083,53	545 792,54	313 329,54	0,00	1 607 083,53
10 Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	266 000,00	258 160,96	0,00	7 839,04		258 160,96
18 Cpte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	291 000,00	258 160,96	0,00	32 839,04	0,00	258 160,96
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 757 205,61	1 865 244,49	545 792,54	346 168,58	0,00	1 865 244,49
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	30 000,00	39 893,89		-9 893,89		39 893,89
041 Opérations patrimoniales (6)	100 000,00	100 000,00		0,00		100 000,00
Total des dépenses d'ordre	130 000,00	139 893,89		-9 893,89		139 893,89
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	24 093,08					
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 911 298,69	2 029 231,46	545 792,54	336 274,69	0,00	2 005 138,38

Au terme de l'exercice 2023, le besoin de financement sur le réalisé est de - 255 298.66 €, qui diminué du solde positif sur restes à réaliser de 3 382,11 €, donne un résultat de **251 916.55 €**.

Dès lors, le résultat de fonctionnement de l'exercice, à savoir **591 621.27 €**, permet de couvrir ce besoin de financement sur investissement et restes à réaliser de 251 916.55 €, laissant un disponible de fin d'année 2023 pour l'exercice 2024 de **339 704.72 €** (chapitre 002 de 2024, recettes de fonctionnement).

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



2 - LES ELEMENTS d'ANALYSE du budget Commune de TARTAS à fin 2023

III – ADOPTION DU CA					
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					
DEPENSES					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)
TOTAL		4 368 300,00	3 706 889,47	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (3)	1 050 000,00	1 039 176,09	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 067 800,00	2 038 069,51	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	62 000,00	48 996,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	465 500,00	458 146,33	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 645 300,00	3 584 387,93	0,00	0,00
66	Charges financières	68 000,00	57 540,01	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00	1 169,09		
Total des dépenses financières		78 000,00	58 709,10	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 723 300,00	3 643 097,03	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	605 000,00	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	40 000,00	63 792,44		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00		
Total des dépenses d'ordre		645 000,00	63 792,44		
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		4 368 300,00	3 706 889,47	0,00	0,00

III – ADOPTION DU CA					
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					
RECETTES					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	
TOTAL		4 056 433,88	3 986 494,62		0,00
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	27 033,25		0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	405 287,88	319 715,18		0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 115 486,00	1 111 028,04		0,00
731	Fiscalité locale	1 701 188,00	1 726 574,72		0,00
74	Dotations et participations (3)	792 252,00	732 961,50		0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 200,00	13 948,43		0,00
Total des recettes de gestion des services		4 025 413,88	3 931 261,12		0,00
76	Produits financiers	20,00	29,61		0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	14 410,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	900,00		
Total des recettes financières		1 020,00	15 339,61		0,00
Total des recettes réelles		4 026 433,88	3 946 600,73		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	30 000,00	39 893,89		
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00		
Total des recettes d'ordre		30 000,00	39 893,89		
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		311 866,12			
Total des recettes de fonctionnement cumulées		4 368 300,00	4 298 360,74		0,00

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



2-1 LE BUDGET de FONCTIONNEMENT réalisé en grandes masses :

Situation comptable multi exercices - COMMUNE DE TARTAS

Budget des 5 derniers exercices par CHAPITRE

(Dépenses)

Code	Libellé	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
011	Charges à caractère général	984 972,52	832 332,67	907 359,97	1 005 621,79	1 039 176,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 763 624,57	1 743 949,77	1 771 664,58	1 923 836,45	2 038 069,51
014	Atténuations de produits	58 658,00	55 038,00	56 993,00	53 354,00	48 996,00
65	Autres charges de gestion courante	416 301,85	335 292,23	419 657,11	425 136,17	458 146,33
66	Charges financières	74 182,69	76 334,76	68 231,53	58 941,42	57 540,01
67	Charges exceptionnelles	995,77	2 535,00	35 881,10	3 784,31	0,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations	0,00	2 556,69	2 643,31	0,00	1 169,09
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 978,27	43 520,68	77 530,43	150 914,76	63 792,44
	Totaux	3 349 713,67	3 091 559,80	3 339 961,03	3 621 588,90	3 706 889,47

(Recettes)

Code	Libellé	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
013	Atténuations de charges	15 061,80	3 564,88	0,00	747,72	27 033,25
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	331 283,40	230 598,56	314 536,84	276 125,35	319 865,18
73	Impôts et taxes	2 831 146,56	2 890 049,38	2 645 946,95	1 116 176,96	1 111 028,04
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	1 605 878,10	1 726 574,72
74	Dotations, subventions et participations	465 644,62	443 960,71	742 923,21	755 494,14	732 961,50
75	Autres produits de gestion courante	12 904,37	10 226,60	11 109,53	83 346,25	13 948,43
76	Produits financiers	16,98	15,18	14,58	16,35	29,61
77	Produits exceptionnels	9 100,00	3 780,20	19 864,37	6 849,53	14 410,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et pro	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	530 948,95	399 654,69	472 547,66	392 983,31	311 866,12
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 097,03	23 476,11	58 399,67	117 185,00	39 893,89
	Totaux	4 226 203,71	4 005 326,31	4 265 342,81	4 354 802,71	4 298 510,74

Commentaires à fin 2023 : MAQUETTE en annexe Détail par articles

Pour rappel, l'année 2020 marquée par la crise COVID, avait été suivie d'une année 2021 encore perturbée par le COVID, mais on pouvait constater une reprise des activités à la rentrée de septembre 2021. Si l'année 2022 a été marquée par des activités plus soutenues sur la commune et donc, en année pleine, c'est surtout l'effet « INFLATION durable » qui a impacté l'exercice 2023 ;

EN DEPENSES de FONCTIONNEMENT :

Les dépenses à caractère général ou des services (chapitre 011), s'élèvent 1 039 000 € en 2023 pour 1 005 000 € en 2022, en nette augmentation comparativement aux années précédentes. 984 000 € en 2019 et 907 000 en 2021 comme cela est indiqué sur le tableau ci-dessus.

Afin de commencer à limiter les augmentations énergétiques, les services ont mis en place différentes mesures sur la fin d'année, et dans le même temps un débat s'est tenu sur la « sobriété énergétique en conseil municipal d'octobre 2022. La « MAITRISE des DEPENSES d'ENERGIES » devient le quotidien des agents et services sur l'année 2023. Des premiers tableaux et indicateurs permettront sur 2024 de tirer de premiers constats.

La commune continue à enregistrer des dépenses sur les véhicules anciens de la commune malgré le choix d'acheter des véhicules plus récents.

Les effectifs du centre de loisirs continuent leur progression de par l'arrivée d'enfants des communes voisines avec un fonctionnement en année pleine toute la journée du mercredi.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



Les charges de personnel (chapitre 012) en progression ont été impactées par l'augmentation du point d'indice, mais aussi le renforcement de personnels (recrutement d'un agent dès le printemps pour le pôle accueil usagers avec la mise en service de la station des pièces d'identité, tandis que CTM et EASA ont été renforcés). C'est au global, contractuels, stagiaires, et titulaires, un tableau des effectifs supérieur à 50 agents tous services confondus.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) sont dans la continuité des années précédentes, versement subvention au CCAS pour 10 000 €, régie des fêtes 75 000 €, et aux associations pour 100 529 €.

Au titre du SDIS, la participation de la commune a été de 70 040 €.

Pour les charges financières (chapitre 66) elles sont dans la continuité des années précédentes, tout en tenant compte du tableau de déroulé de dette, SOIT 57 540 ;

EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Globalement satisfaisantes, elles sont marquées pour la troisième année par la nouvelle architecture fiscale (effet taxe d'habitation et coefficient correcteur).

Le chapitre 70 produits des services est réalisé pour 319 865 €.

Pour les chapitres 73 et 74, (fiscalité, dotations, subventions, participations) une progression globale du total de ces deux chapitres, compte tenu de la réforme fiscale évoquée ci-dessus, dont un plus sur la Dotation de solidarité rurale.

Les recettes de fonctionnement 2023 enregistrent malgré tout la suppression du « filet de sécurité » annoncé pour un peu plus de 90 000 €, au titre des effets inflation, ce qui a modifié le réalisé par rapport au budget prévisionnel de la section pour 2023.

Au terme des dépenses et recettes de l'année 2023, en fonctionnement, le résultat de clôture s'élève à 591 621.27 €, avant couverture sur besoin d'investissement et affectation.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



2-2 LE BUDGET d'investissement réalisé en grandes masses :

Dépenses réalisées en 2023 : 2 029 231,46 €

Recettes réalisées en 2023 : 1 773 932,80 €

besoin financement 2023 : 255 298,66 € hors restes à réaliser

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	258 160,96	0,00	258 160,96
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 601 083,53		1 601 083,53
19	Neutral. et régul. d'opérations		23 559,78	23 559,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	6 000,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	115 334,11	115 334,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
108	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 855 244,49	139 893,89	2 005 138,38
INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	161 857,37	0,00	161 857,37
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	276 935,30	0,00	276 935,30
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	750 000,00	0,00	750 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	37 559,78	37 559,78
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
28	Amortissement des immobilisations		25 232,66	25 232,66
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 188 792,67	163 792,44	1 352 585,11

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



Situation comptable multi exercices - COMMUNE DE TARTAS

Budget des six derniers exercices par CHAPITRE

(Dépenses)

Code	Libellé	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
10	Dotations, fonds divers et réserves	186,24	0,00	0,00	23 044,29	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	364 365,73	373 129,67	337 995,61	341 621,49	258 160,96
20	Immobilisations incorporelles	0,00	17 600,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	83 882,05	16 642,12	15 197,53	9 441,54	213 502,79
21	Immobilisations corporelles	516 198,80	198 063,91	553 405,76	623 760,16	1 393 580,74
23	Immobilisations en cours	536 116,93	44 465,40	18 250,13	185 426,38	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	766 222,97	394 584,89	0,00	15 257,67	24 093,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 097,03	23 476,11	58 399,67	117 185,00	39 893,89
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	39 000,00	100 000,00
	Totaux	2 297 069,75	1 067 962,10	983 248,70	1 354 736,53	2 029 231,46

(Recettes)

Code	Libellé	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
10	Dotations, fonds divers et réserves	765 283,79	845 537,97	634 146,11	616 317,78	583 205,06
13	Subventions d'investissement reçues	218 011,75	184 712,14	150 505,80	324 410,91	276 935,30
16	Emprunts et dettes assimilés	844 211,05	100 000,00	0,00	200 000,00	750 000,00
23	Immobilisations en cours	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00	105 808,69	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 978,27	43 520,68	77 530,43	150 914,76	63 792,44
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	39 000,00	100 000,00
	Totaux	1 902 484,86	1 173 770,79	967 991,03	1 330 643,45	1 773 932,80

Commentaires sur la section d'investissement :

Au global les résultats du budget 2023, dans son exécution se confirment comme suit :

Résultat de fonctionnement :	591 621.27 €
Résultat besoin d'investissement :	- 255 298.66 €
Besoin sur Restes à réaliser :	3 382.11 €

Aussi, l'Excédent définitif pour le budget 2024 est estimé à 339 704.72 €

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



III – ADOPTION DU CA			III				
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			A1				
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 897 205,61	2 005 138,38	545 792,54	336 274,69	0,00	2 005 138,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 460 205,61	1 601 083,53	545 792,54	313 329,54	0,00	1 601 083,53
Total des dépenses d'équipement		2 460 205,61	1 601 083,53	545 792,54	313 329,54	0,00	1 601 083,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	266 000,00	258 160,96	0,00	7 839,04		258 160,96
1641	Emprunts en euros	252 000,00	245 995,09	0,00	6 004,91		245 995,09
1681	Autres emprunts	0,00	6 315,87	0,00	-6 315,87		6 315,87
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	14 000,00	5 850,00	0,00	8 150,00		5 850,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		291 000,00	258 160,96	0,00	32 839,04	0,00	258 160,96
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 757 205,61	1 865 244,49	545 792,54	346 168,58	0,00	1 865 244,49
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	30 000,00	39 893,89		-9 893,89		39 893,89
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	23 559,78		-23 559,78		23 559,78
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	23 559,78		-23 559,78		23 559,78
	Charges transférées (7)	30 000,00	16 334,11		13 665,89		16 334,11
2112	Terrains de voirie	0,00	9 238,33		-9 238,33		9 238,33
2131	Bâtements publics	30 000,00	7 095,78		22 904,22		7 095,78
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	100 000,00		0,00		100 000,00
2111	Terrains nus	100 000,00	100 000,00		0,00		100 000,00

COMMUNE DE TARTAS - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses d'ordre	130 000,00	139 893,89		-9 893,89		139 893,89

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL			2 460 205,61	1 601 083,53	545 792,54
9201	AMEN. BATIMENTS, ACQ MATERIEL & MOBILIER		337 581,60	248 998,33	37 983,13
9601	VOIRIE COMMUNALE		304 520,70	80 128,70	87 709,60
9913	INST.PLAINE.SPORTS		1 392 206,00	1 024 995,65	319 941,88
9917	BATIMENTS		49 998,67	0,00	20 361,09
	ACCESSIBILITE				
9921	EDUCATION JEUNESSE		60 519,45	27 536,40	17 922,82
9922	ROUTE DE LA FONTAINE		2 030,30	0,00	0,00
9929	TROTTOIRS VILLE		39 748,04	0,00	22 000,00
9931	PLAINE DES SPORTS VOIE DE CONTOURNEMENT		14 302,38	0,00	0,00
9932	HIBE CALMETTE OROPE INDUSTRIE J.FERRY		259 298,47	219 424,45	39 874,02

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



Libellé		2023
Montant réalisé	Etudes, Achats, Travaux réalisés	1 601 084
Restes à réaliser	Achats, Travaux réalisés	545 793
Travaux Régie		16 334

9201-aménagement acquisition mobiliers matériels Réalisé : 248 998,33 € RAR : 37 983,13 €	Réalisé : 248 998,33 € Tracteur, Travaux de menuiseries bâtiments (école, gymnase, bibliothèque, gymnase) Travaux salle polyvalente (stores, sonorisation) Dépose toiture local cyclo Travaux charpente et maçonnerie Gymnase Matériel pour ST (tables, bancs, matériel pour espaces verts) Projecteurs Arènes, Sono salle plurivalente Mairie, Parapluie octobre rose, Moteur climatisation Mairie Travaux Berges ous pins, Serveur et pare feu mairie mise aux normes obligatoires, Lots ordinateurs	RAR : 37 983,13 € Matériel pour ST, rack de Rangement mobilier, Travaux toiture bâtiment Administratif, Bât Ous Pins Travaux sono salle polyvalente
9601-voirie communale Réalisé : 80 128.70 € RAR : 87 709,60 €	Réalisé : 80 128.70 € Travaux de Voirie Signalétique Voirie Travaux Forestiers Travaux SYDEC Extension EP Route Junca Extension EP Route Prabente Réparation EP Centre Ville	RAR : 87 709,60 € Travaux de Voirie Extension EP Balente
9913--installations plaine sport Réalisé : 1 024 995,65 € RAR : 319 941,88 €	Réalisé : 1 024 995,65 € Mission maîtrise d'œuvre Divers travaux Réseau AEP Matériel pour entretien terrain synthétique Travaux de voirie	RAR : 319 941,88 € Solde Divers travaux Eclairage Clôture Tx démolition école de musique guichets
9917- bâtiments accessibilité Réalisé : 0 € RAR : 20 361,09 €	Réalisé : 0 € Suite marché ERP	RAR : 20 361,09 € Solde travaux marché des ERP sur la commune
9921- éducation jeunesse Réalisé : 27 536,40 € RAR : 17 922,82 €	Réalisé : 27 536,40 € Clôture parvis espace ados, réseau, Travaux école, ordinateur	RAR : 17 922,82 € Matériel cuisine CLSH Tablettes nouveau logiciel cantine
9929 – Trottoirs Ville Réalisé : 0 RAR : 22 000,00 €	Réalisé : 0 € <i>(Facture reçue le 20122023)</i>	RAR : 22 000,00 € Trottoirs HIBE
9932 – HIBE CALMETTE OROPE INDUSTRIE JULES FERRY Réalisé : 219 424,45€ RAR : 39 874,02 €	Réalisé : 219 424,45 € Réseaux secs, réseau pluvial, Calmette, Orope, travaux de revêtement	RAR : 39 874,02 € Solde Travaux

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



3 - DETTE COMMUNALE - ELEMENTS d'ANALYSE

<i>Evolution des remboursements par année</i>				
<i>Année</i>	<i>Capital</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Frais</i>	<i>Total versement</i>
2023	252 310,96	54 255,01	0,00	306 565,97
2024	299 419,08	79 859,47	0,00	379 278,55
2025	305 962,25	71 207,70	0,00	377 169,95
2026	312 789,82	62 283,13	0,00	375 072,95
2027	313 598,62	53 061,16	0,00	366 659,78
2028	246 854,28	43 531,34	0,00	290 385,62
2029	198 496,85	37 139,45	0,00	235 636,30
2030	200 720,65	32 830,30	0,00	233 550,95
2031	203 031,13	28 434,50	0,00	231 465,63
2032	205 431,75	23 948,54	0,00	229 380,29
2033	207 926,11	19 368,86	0,00	227 294,97
2034	130 518,00	14 691,68	0,00	145 209,68
2035	79 877,79	11 173,12	0,00	91 050,91
2036	76 009,81	8 317,14	0,00	84 326,95
2037	78 918,12	5 408,82	0,00	84 326,94
2038	67 841,05	2 386,48	0,00	70 227,53

Au terme de l'exercice 2023, l'encours de dette s'élève à un montant de 2 927 000 €, qui rapporté à un nombre de 3 300 habitants, donne un ratio de 886 € par habitant ; ratio mesuré et raisonné, pour TARTAS au regard des investissements réalisés depuis plusieurs exercices.

CONCLUSION au terme de l'année 2023 :

Fonctionnement

Dépenses réalisées 3 706 889,47 €

Recettes réalisées 4 298 510,74 €

Résultat de fonctionnement : 591 621,27 €

Résultat besoin d'investissement : - 255 298,66 €

Besoin sur Restes à réaliser : 3 382,11 €

Aussi, l'Excédent définitif pour le budget 2024 est estimé à 339 704,72 €

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



4 – VOTE des RESULTATS fin 2023 et AFFECTATION pour 2024

PROJET DE DELIBERATION de constatation des Résultats et Restes à réaliser à fin 2023 :

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

réuni sous la présidence de,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	2 911 298,69
	Réalisé :	2 029 231,46
	Reste à réaliser :	545 792,54
Recettes	Prévu :	2 911 298,69
	Réalisé :	1 773 932,80
	Reste à réaliser :	549 174,65

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	4 368 300,00
	Réalisé :	3 706 889,47
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 368 300,00
	Réalisé :	4 298 510,74
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-255 298,66
Fonctionnement :	591 621,27
Résultat global :	336 322,61

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire de Tartas s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le Maire de Tartas et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

.../...



PROJET DE DELIBERATION d'Affectation des Résultats à Fin 2023 pour 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice le

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	279 755,15
- un excédent reporté de :	311 866,12
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	591 621,27
- un déficit d'investissement de :	255 298,66
- un excédent des restes à réaliser de :	3 382,11
Soit un besoin de financement de :	251 916,55

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	591 621,27
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1088)	251 916,55
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	339 704,72
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	255 298,66

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire de Tartas et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

.../...



ANNEXE : détail par articles du fonctionnement

COMMUNE DE TARTAS - Principal - CA - 2023

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		4 368 300,00	3 706 889,47	0,00	0,00	661 410,53
011	Charges à caractère général (4)	1 050 000,00	1 039 176,09	0,00	0,00	10 823,91
60611	Eau et assainissement	18 000,00	17 277,89	0,00	0,00	722,11
60612	Énergie - Électricité	189 000,00	176 560,58	0,00	0,00	12 439,42
60613	Chauffage urbain	50 000,00	58 703,56	0,00	0,00	-8 703,56
60621	Combustibles	24 000,00	19 754,91	0,00	0,00	4 245,09
60622	Carburants	37 000,00	36 771,60	0,00	0,00	228,40
60623	Alimentation	42 000,00	48 454,70	0,00	0,00	-6 454,70
60624	Produits de traitement	15 000,00	16 266,96	0,00	0,00	-1 266,96
60631	Fournitures d'entretien	107 000,00	106 499,77	0,00	0,00	500,23
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	8 938,99	0,00	0,00	-2 938,99
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	6 689,86	0,00	0,00	1 310,14
60636	Vêtements de travail	11 000,00	10 682,26	0,00	0,00	317,74
6064	Fournitures administratives	11 000,00	10 969,96	0,00	0,00	30,04
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	5 500,00	4 687,33	0,00	0,00	812,67
6067	Fournitures scolaires	14 000,00	12 279,29	0,00	0,00	1 720,71
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	6 547,60	0,00	0,00	-47,60
611	Contrats de prestations de services	69 000,00	68 925,37	0,00	0,00	74,63
613	Locations	28 000,00	27 788,41	0,00	0,00	211,59
61521	Entretien terrains	500,00	285,00	0,00	0,00	215,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 100,00	5 008,80	0,00	0,00	91,20
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	11 000,00	10 755,54	0,00	0,00	244,46
615232	Entretien, réparations réseaux	28 300,00	27 571,26	0,00	0,00	728,74
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	6 114,36	0,00	0,00	3 885,64
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	41 585,50	0,00	0,00	-16 585,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 300,00	18 206,49	0,00	0,00	93,51
6156	Maintenance	33 000,00	31 389,18	0,00	0,00	1 610,82
6168	Autres primes d'assurance	78 000,00	75 855,75	0,00	0,00	2 144,25
617	Etudes et recherches	1 100,00	420,00	0,00	0,00	680,00
618	Divers	4 000,00	2 338,87	0,00	0,00	1 661,13
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	17 800,00	17 738,41	0,00	0,00	61,59
623	Pub., publications, relations publiques	54 000,00	53 604,88	0,00	0,00	395,12
624	Transports biens, transports collectifs	8 000,00	4 765,00	0,00	0,00	3 235,00
625	Déplacements et missions	3 200,00	3 157,66	0,00	0,00	42,34
626	Frais postaux et frais télécommunication	49 800,00	42 845,41	0,00	0,00	6 954,59
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	838,10	0,00	0,00	161,90

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



COMMUNE DE TARTAS - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
6281	Concours divers (cotisations)	8 200,00	8 191,69	0,00	0,00	8,31
6282	Frais de gardiennage	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	22 200,00	22 036,15	0,00	0,00	163,85
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	21 000,00	20 285,00	0,00	0,00	715,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 500,00	8 384,00	0,00	0,00	116,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 067 800,00	2 038 069,51	0,00	0,00	29 730,49
6218	Autre personnel extérieur	245 000,00	241 024,61	0,00	0,00	3 975,39
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	25 000,00	24 998,79	0,00	0,00	1,21
6411	Personnel titulaire	1 157 300,00	1 154 583,64	0,00	0,00	2 716,36
6413	Personnel non titulaire	105 000,00	103 333,31	0,00	0,00	1 666,69
6415	Congés payés	6 000,00	5 936,00	0,00	0,00	64,00
64168	Autres emplois aidés	51 000,00	33 470,92	0,00	0,00	17 529,08
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	460 000,00	457 562,75	0,00	0,00	2 437,25
6470	Autres charges sociales	18 000,00	17 159,49	0,00	0,00	840,51
648	Autres charges de personnel	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
014	Atténuations de produits	62 000,00	48 996,00	0,00	0,00	13 004,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 000,00	340,00	0,00	0,00	660,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	5 000,00	879,00	0,00	0,00	4 121,00
7391113	Dégrèv. plafonnement de la CET / VA	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	47 777,00	0,00	0,00	-47 777,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	465 500,00	458 146,33	0,00	0,00	7 353,67
65133	Secours d'urgence	2 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
65138	Autres secours	1 000,00	40,00	0,00	0,00	960,00
65311	Indemnités de fonction	80 000,00	79 052,46	0,00	0,00	947,54
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	3 581,58	0,00	0,00	1 418,42
65315	Formation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	987,03	0,00	0,00	-987,03
6553	Service d'incendie	72 000,00	70 040,17	0,00	0,00	1 959,83
65568	Autres contributions	92 000,00	85 393,40	0,00	0,00	6 606,60
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	90 000,00	75 000,00	0,00	0,00	15 000,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	101 000,00	100 529,00	0,00	0,00	471,00
65811	Droits d'utilisat ² - informatique nuage	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



COMMUNE DE TARTAS - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	9 500,00	32 522,69	0,00	0,00	-23 022,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 645 300,00	3 584 387,93	0,00	0,00	60 912,07
66	Charges financières	68 000,00	57 540,01	0,00	0,00	10 459,99
66111	Intérêts réglés à l'échéance	68 000,00	57 540,01	0,00	0,00	10 459,99
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00	1 169,09			3 830,91
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	5 000,00	1 169,09			3 830,91
Total des charges financières et spécifiques		78 000,00	58 709,10	0,00	0,00	19 290,90
Total des dépenses réelles		3 723 300,00	3 643 097,03	0,00	0,00	80 202,97
023	Virement à la section d'investissement	605 000,00				
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	40 000,00	63 792,44			-23 792,44
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	37 559,78			-37 559,78
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	40 000,00	26 232,66			13 767,34
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre		645 000,00	63 792,44			581 207,56

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL		4 056 433,88	3 986 644,62	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	1 000,00	27 033,25	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 000,00	27 033,25	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	405 287,88	319 865,18	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	2 000,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 105,00	0,00	0,00
7032	Stationnement et location voie publique	30 000,00	22 915,15	0,00	0,00
7063	Redev. serv. à caractère sportif, loisirs	279 899,00	195 511,48	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	22 976,59	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	74 388,88	59 898,10	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	0,00	3 788,86	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	10 000,00	10 700,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 000,00	1 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	1 970,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 115 486,00	1 111 028,04	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	963 259,00	963 259,04	0,00	0,00
73221	FNGIR	96 227,00	96 227,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	56 000,00	50 232,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	1 310,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 701 188,00	1 726 574,72	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	1 469 188,00	1 493 201,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	132,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	110 000,00	100 832,68	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	120 000,00	130 390,04	0,00	0,00
73176	Taxes funéraires	1 000,00	1 825,00	0,00	0,00
7318	Autres	1 000,00	194,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	792 252,00	732 961,50	0,00	0,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	49 330,00	49 330,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	221 181,00	221 181,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00
744	FCTVA	500,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	600,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	10 000,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	1 160,00	1 160,00	0,00	0,00

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 040-214003139-20240328-2024_B3-DE



COMMUNE DE TARTAS - Principal - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)
7478	Participation Autres organismes	5 000,00	2 700,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	0,00	39 450,00	0,00	0,00
748313	Dotation compensation de la TP	40 000,00	7 887,00	0,00	0,00
748314	Dotation compensations / TP - syndicale	7 337,00	8 076,50	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	205 458,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	387 744,00	182 286,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	14 500,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	60 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	10 200,00	13 948,43	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	9 000,00	8 828,60	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	1 200,00	5 119,83	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 025 413,88	3 931 411,12	0,00	0,00
76	Produits financiers	20,00	29,61	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	29,61	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	20,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	14 410,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	410,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	14 000,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	900,00		
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	900,00		
Total des recettes réelles		4 026 433,88	3 946 750,73	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	30 000,00	39 893,89		
72	Production immobilisée	30 000,00	16 334,11		
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	23 559,78		
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00		
Total des recettes d'ordre		30 000,00	39 893,89		

Après en avoir délibéré

Où l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité avec 4 abstentions

DONNE approbation du compte administratif 2023.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,

Evelyne COURESSO



Le Maire,

Jean François BROQUÈRES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.